

# Rapport spécial des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

## **IPSOS SA**

Société Anonyme  
au capital de 11 109 059 €  
35, rue du Val de Marne  
75013 Paris

**Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

## **Grant Thornton Commissaire aux Comptes**

29, rue du Pont  
92200 Neuilly-Sur-Seine

## **Mazars Commissaire aux Comptes**

Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

# Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Société Ipsos S.A.

Assemblée générale mixte du 27 mai 2021

Résolution n° 17

A l'assemblée générale d'Ipsos SA,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Cette délégation privera d'effet, à compter de la date de la présente assemblée générale, l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 28 mai 2020 dans sa 18ème résolution.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 6 mai 2021

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**

**Mazars**

Solange Aiache  
Associée

Isabelle Massa  
Associée